

COMPTE RENDU DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE de COMMUNES du PORHOËT
du 31 mars 2015

Nombre de membres inscrits : 28, Présents : 21, Votants : 28

DEL1/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Section Fonctionnement DEPENSES : 1 778 544.29 €uros
RECETTES : 2 233 209.63 €uros

Soit un excédent de 454 665.34 €uros

Et un résultat de clôture de 1 412 363.80 €uros

Section Investissement DEPENSES : 159 089.59 €uros
RECETTES : 392 496.99 €uros

Soit un excédent de 233 407.40 €uros

Et un résultat de clôture de 931 120.80 €uros et 179 101.80 € après intégration des restes à réaliser.

DEL2/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET INCENDIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Section Fonctionnement DEPENSES : 153 237.90 €uros
RECETTES : 11 321.07 €uros

Soit un déficit de 141 916.83 €uros

Et un résultat de clôture de - 425 046.24 €uros

Section Investissement DEPENSES : 17 786.07 €uros
RECETTES : 0 €uros

Soit un déficit de 17 786.07 €uros

Et un résultat de clôture de -115 167.84 €.

DEL3/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET « PORTAGE DE REPAS A DOMICILE »

Section Fonctionnement DEPENSES : 60 899.44 €uros
RECETTES : 90 339.72 €uros

Soit un excédent de 29 440.28 €uros

Et un résultat de clôture de 35 658.72 €uros

Section Investissement DEPENSES : 0 €uros
RECETTES : 345.00 €uros

Soit un excédent de 345.00 €uros

Et un résultat de clôture de 2 185.80 €uros

DEL4/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET « ORDURES MENAGERES »

Section Fonctionnement DEPENSES : 615 360.43 €uros
RECETTES : 549 888.24 €uros

Soit un déficit de 65 472.19 €uros

Et un résultat de clôture de : - 60336.18 €uros

DEL5/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET « PEPINIERE d'ENTREPRISES »

Section Fonctionnement DEPENSES : 10 781.89 €uros
RECETTES : 35 791.86 €uros

Soit un excédent de 25 009.97 €uros

Et un résultat de clôture de 25 009.97 €uros

Section Investissement DEPENSES : 25 452.63 €uros

RECETTES : 9 255.68 €uros

Soit un déficit de 16 196.95 €uros

Et un résultat de clôture de - 41 874.15 €uros

DEL6/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET « ZONES D'ACTIVITES »

Section Fonctionnement DEPENSES : 944 131.16 €uros

RECETTES : 1 026 884.75 €uros

Soit un excédent de 82 753.59 €uros

Et un résultat de clôture de 105 803.93 €uros

Section Investissement DEPENSES : 986 759.62 €uros

RECETTES : 419 911.54 €uros

Soit un déficit de 566 848.08 €uros

Et un résultat de clôture de : - 889 715.09 €uros

DEL7/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET « ENTRETIEN VOIRIE »

Section Fonctionnement DEPENSES : 116 961.27 €uros

RECETTES : 116 961.27 €uros

Soit un résultat de : 0 €uros

Et un résultat de clôture de : - 4 240.15 €uros

DEL8/VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

DU BUDGET « S.P.A.N.C. »

Section Fonctionnement DEPENSES : 0 €uros

RECETTES : 1.41€uros

Soit un excédent de 1.41 €uros

Et un résultat de clôture de 62 270.35 €uros

Les comptes administratifs sont adoptés par 27 voix « pour » et 1 abstention.

**DEL9/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - du BUDGET GENERAL de
la COMMUNAUTE DE COMMUNES**

SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES = 2 751 895.80 €uros

RECETTES = 2 751.895.80 €uros

SECTION INVESTISSEMENT : DEPENSES= 1 478 227.89 €uros

RECETTES = 1 478 227.89 €uros

DEL10/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015- du SERVICE INCENDIE

SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES = 715 983.98 €uros

RECETTES = 715 983.98 €uros

SECTION INVESTISSEMENT : DEPENSES= 145 644.84 €uros

RECETTES = 145 644.84 €uros

DEL11/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 - du PORTAGE DE REPAS

A DOMICILE

SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES = 121 908.72 €uros

RECETTES = 121 908.72 €uros

SECTION INVESTISSEMENT : DEPENSES= 2 530.80 €uros

RECETTES = 2 530.80 €uros

**DEL12/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015- « PEPINIERE
d'ENTREPRISES »**

SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES = 83 949.88 €uros

RECETTES = 83 949.88 €uros

SECTION INVESTISSEMENT : DEPENSES= 308 420.15 €uros

RECETTES = 308 420.15 €uros

DEL13/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – « ORDURES

MENAGERES »

SECTION FONCTIONNEMENT	:	DEPENSES =	678 936.18 €uros
		RECETTES =	678 936.18 €uros

DEL14/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – « ZONES D'ACTIVITES »

SECTION FONCTIONNEMENT	:	DEPENSES =	1 277 337.67 €uros
		RECETTES =	1 277 337.67 €uros
SECTION INVESTISSEMENT	:	DEPENSES =	2 012 855.67 €uros
		RECETTES =	2 012 855.67 €uros

DEL15/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – « SPANC »

SECTION FONCTIONNEMENT	:	DEPENSES =	62 27035 €uros
		RECETTES =	62 270.35 €uros

DEL16/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 – « ENTRETIEN VOIRIE »

SECTION FONCTIONNEMENT	:	DEPENSES =	150 000.00 €uros
		RECETTES =	150 000.00 €uros

Les budgets primitifs sont adoptés à l'unanimité soient 28 voix « pour ».

DEL17/AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE **2014 AU BUDGET GENERAL 2015 de la COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Conseil de Communauté, compte tenu des résultats constatés au compte administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014,

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

A l'exécution du virement à la section Investissement compte 1068 :	752 019.00 €
A l'excédent reporté de fonctionnement ligne 002	660 344.80 €
A l'excédent reporté d'investissement ligne 001	179 101.80 €

DEL18/AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE **2014 AU BUDGET « PEPINIERE D'ENTREPRISES » 2015**

Le Conseil de Communauté, compte tenu des résultats constatés au compte administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2014,

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

A l'exécution du virement à la section Investissement compte 1068 :	25 000.00 €
A l'excédent reporté de fonctionnement ligne 002	: 9.97 €
Au déficit reporté d'investissement ligne 001	: 41 874.15 €

DEL 19/APPROBATION DES COMPTES DE GESTION de la COMMUNAUTE de **COMMUNES, Du SERVICE INCENDIE, des ORDURES MENAGERES,** **du PORTAGE DE REPAS A DOMICILE , de la PEPINIERE d'ENTREPRISES, des** **ZONES d'ACTIVITES, du SPANC et de l' ENTRETIEN VOIRIE**

Le Conseil de Communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Christian LE NOE, vice-président de la Communauté de Communes du Porhoët,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2014 et les décisions et modifications qui s'y rattachent, les titres de créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées, et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats , les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de

développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2014,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1° janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DEL20/VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2015

Mme DENIS Vice-présidente explique qu'à l'étude de la notification des taux d'imposition des taxes directes locales et notamment des bases prévisionnelles et des produits envisageables, elle propose de maintenir les taux d'imposition 2014 pour l'exercice 2015, à savoir :

CFE	19.12
Taxe d'habitation	9.31
Taxe foncière bâti	1.03
Taxe foncière non bâti	4.88

Après discussion, le conseil approuve la proposition par 28 voix « pour »

DEL 21/POINT A TEMPS 2015 : CHOIX DU PRESTATAIRE

Mr LE NOE Vice-président présente les résultats de la consultation et demande au conseil de se prononcer. Après discussion, le conseil à l'unanimité retient la proposition BERTHO TP SAS pour un prix de 780 € ht la tonne de PAT Manuel et 612 € ht la tonne de PAT Automatique. Le conseil demande que l'entreprise élabore un planning d'intervention et prévienne les communes au moins une semaine à l'avance afin de prévoir la mise à disposition de personnel.

DEL 22/SERVICE UNIFIE ADS : désignation d'un délégué pour siéger au comité de pilotage ADS

Mr LE NOE vice-président présente le projet de création d'un service unifié d'administration du droit des sols entre l'ensemble des communautés de communes du pays de Ploermel-Cœur de Bretagne et indique qu'il convient de désigner un délégué communautaire pour siéger au comité de pilotage ADS. Après discussion et à l'unanimité sont désignés : Jean-Luc COUSIN délégué et Josiane DENIS déléguée suppléante.

DEL 23/AMENAGEMENT DE LA ZA SAINT MARC A MOHON

Mr LE NOE, vice-président rappelle que la communauté de communes projette d'améliorer qualitativement l'accès à la zone d'activités de St Marc à Mohon.

Compte tenu des objectifs envisagés et des critères de recevabilité, il est possible de solliciter une subvention auprès du DEPARTEMENT au titre de MORBIHAN ACTI'PARC à hauteur de 35% des travaux d'études et d'aménagement.

Le montant de l'enveloppe étant évalué à 157 550 € ht, le conseil à l'unanimité autorise Mr Le Président à solliciter l'aide départementale pour ce projet.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Mr BUOT, vice-président rappelle le souhait de la collectivité d'intervenir dans un programme de lutte contre le frelon asiatique et présente les pièges acquis auprès de API

distribution au prix unitaire Ht de 2.33€ et indique le mode de distribution auprès des mairies et de la communauté de communes.